



POLITIQUE D'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX

***ENTREPRISE ENCOURAGEANT L'USAGE DES MÉDIAS SOCIAUX
À DES FINS PROFESSIONNELLES DE RÉSEAUTAGE
SUR LES LIEUX DE TRAVAIL, DURANT LES HEURES DE
TRAVAIL/D'ENTRAÎNEMENT/COMPÉTITION,
ET PERMETTANT UN USAGE PERSONNEL DE FAÇON RAISONNABLE
AUX MÊMES CONDITIONS***

Date de dépôt et approbation : 15 Août 2016

TABLE DES MATIÈRES

BUT DE LA POLITIQUE	3
APPLICATION	3
OBJECTIFS	3
CONTEXTE D'ADOPTION ET D'INTERPRÉTATION	4
LIGNES DIRECTRICES.....	4
Maîtriser le site et envisager l'impact du contenu diffusé	
Utiliser son jugement en tout temps et respecter la vie privée	
Faire preuve de transparence	
Ne pas agir à titre de porte-parole ou mandataire	
Protéger les informations confidentielles	
Faire usage des médias sociaux de façon éthique et dans le respect des lois	
Protéger son temps	
NON-RESPECT DE LA POLITIQUE	6
APPROBATION	6

BUT DE LA POLITIQUE

Le **Club Vivelò** comprend l'importance de l'usage des médias sociaux, que ce soit dans le cadre des fonctions professionnelles ou à titre personnel de ses employés et des athlètes du Club. Ces personnes doivent cependant être à l'affût des impacts que peut entraîner leur participation aux médias sociaux sur l'image du **Club Vivelò** et les relations qu'il entretient avec Synchro Québec, ses partenaires d'affaires, ses employés et le public en général. Les communications sur les médias sociaux ne sont pas émises en vase clos et de par leur vaste diffusion, elles peuvent influencer les activités du **Club Vivelò** et la perception que le public en a. Votre usage des médias sociaux peut donc entraîner des effets importants pour le **Club Vivelò** et avoir des répercussions sur sa relation avec vous.

APPLICATION

Cette politique vise tous les employés et athlètes du **Club Vivelò**, sans égard à leur horaire de travail/d'entraînement ou au nombre d'heures de travail/entraînement à l'horaire par semaine. Elle vise également les bénévoles en fonction au sein du **Club Vivelò** durant la période où ils rendent des services au Club. La présente politique vise l'usage des médias sociaux par ces personnes (blogues, sites de partage d'information, sites de réseautage professionnels ou personnels, sites de clavardage, ou autre format collaboratif), quel que soit le mode d'accès à ce site (à l'aide d'un ordinateur, d'un téléphone intelligent, d'une tablette numérique ou autre).

OBJECTIFS

Dans le cadre de vos activités professionnelles ou à titre d'athlète au sein du **Club Vivelò**, vous serez appelé à utiliser les médias sociaux et le **Club Vivelò** vous encourage en ce sens à un usage responsable et éthique. Un usage personnel raisonnable est également toléré. Par conséquent, cette politique vise à vous guider vers un usage responsable des médias sociaux. Elle vise également à illustrer ce que le **Club Vivelò** considère comme acceptable ou non et à vous guider en cas de questionnement. Enfin, elle vise aussi à illustrer le type de mesure qui peut être pris en cas de violation de la présente politique.

CONTEXTE D'ADOPTION ET D'INTERPRÉTATION

Cette politique doit être lue en harmonie avec le Code d'Éthique du **Club Vivalo**. Notre politique de prévention en matière de harcèlement au travail/entraînement doit également être respectée dans votre utilisation des médias sociaux.

Si vous avez des questions en lien avec la présente politique, n'hésitez pas à vous adresser à un membre du Conseil d'administration OU à l'entraîneur en chef du Club.

LIGNES DIRECTRICES

Maîtriser le site et envisager l'impact du contenu diffusé

Au moment où vous désirez publier du contenu sur un site particulier, assurez-vous de comprendre à quel auditoire il s'adresse (*Communauté Vivalo ? Réseautage personnel ?*) et la portée de la communication (*Peut-on restreindre la diffusion à certains contacts ? Peut-on aisément retirer le contenu publié au besoin ?*). Il est primordial de garder en tête que le contenu n'est jamais réellement anonyme, et surtout que ce que vous pensez avoir effacé peut parfois demeurer en ligne.

Utiliser son jugement en tout temps et respecter la vie privée

La vie privée de vos collègues de travail et athlètes, et votre propre vie privée doivent être protégées dans le cadre de vos actions. Ainsi certaines informations que vous publiez concernant votre vie privée pourraient avoir un impact sur la perception que le public a du **Club Vivalo**. Évitez en tout temps de diffuser des renseignements personnels ou de publier des photos, vidéos ou autres fichiers médias d'autres personnes sans leur consentement. Le contenu que vous placez en ligne demeure votre responsabilité. Gardez en tête que même le contenu diffusé de façon instantanée peut faire l'objet de duplication ou d'une capture d'écran : en d'autres termes, l'information n'est plus sous votre contrôle dès sa diffusion.

Faire preuve de transparence

Nous vous encourageons à ne pas utiliser de fausses identités et à ne pas faire usage des médias sociaux de façon déloyale. De même, nous vous encourageons à demeurer transparent dans vos rapports avec les autres utilisateurs et à ne pas vous attribuer des fonctions au sein du **Club Vivalo** qui ne sont pas vôtres.

Si vous maintenez un profil sur un site de réseautage professionnel décrivant votre expérience auprès du **Club Vivalo**, il est de mise de décrire avec justesse votre rôle et de mettre le tout à jour au fil de l'évolution de vos fonctions.

Au terme de votre engagement ou de vos services auprès du **Club Vivel** et quel que soit le motif sous-tendant la fin de votre engagement, nous vous demandons de mettre à jour tout profil professionnel dans les quinze jours de la cessation de services afin d'indiquer que vous n'êtes plus au service du **Club Vivel**, afin de ne pas induire Synchro Québec, partenaires, Communauté Vivel et le public en général en erreur.

Ne pas agir à titre de porte-parole ou mandataire

À moins que vous ayez été mandaté par le **Club Vivel** en ce sens, nous vous invitons à ne pas émettre de prises de position en ligne en parlant au nom du **Club Vivel**. De même, s'il est porté à votre connaissance que des informations négatives sont véhiculées au sujet du **Club Vivel**, nous vous invitons à vous abstenir de commenter et à contacter plutôt un membre du Conseil d'administration OU l'entraîneur en chef du Club à cet égard. Si des questions vous sont posées en lien avec le **Club Vivel** dans le cadre de votre participation aux médias sociaux, nous vous invitons à rediriger les utilisateurs vers le site Web officiel du **Club Vivel** OU à la présidente du Conseil d'administration OU à l'entraîneur en chef du Club.

Si vous émettez des opinions ou commentaires en ligne qui pourraient être assimilables à un avis professionnel, agissez avec prudence et précisez qu'il s'agit de vos commentaires, qui ne reflètent pas nécessairement la position du **Club Vivel** à cet égard.

Protéger les informations confidentielles

Prenez garde de protéger en tout temps les renseignements personnels de vos collègues et athlètes : ils ont droit au respect de leur vie privée.

Faire usage des médias sociaux de façon éthique et dans le respect des lois

Il est strictement interdit par cette politique d'utiliser les médias sociaux à des fins d'atteinte à la réputation, de harcèlement, de menace ou de discrimination à l'encontre de vos collègues de travail, des athlètes, partenaires et de la Communauté Vivel en général. De même, nous vous encourageons à utiliser les médias sociaux de façon éthique et dans le respect des lois en vigueur.

Protéger son temps

Il est de votre responsabilité de voir à ce que votre usage des médias sociaux qui n'est pas de nature professionnelle n'empiète pas sur votre disponibilité et performance au travail/entraînement/compétition.

NON-RESPECT DE LA POLITIQUE

Toute violation de cette politique pourra entraîner l'imposition de mesures administratives ou disciplinaires, pouvant aller jusqu'au congédiement.

Rappelez-vous que vous demeurez responsable en tout temps du contenu que vous publiez et de l'usage que vous faites des médias sociaux.

APPROBATION

La présente politique a été approuvée le **15 Août 2016** par le Conseil d'administration du *Club Vivalo*.